

LE JOUR, 1951
04 SEPTEMBRE 1951

ECHO AUX DELIBERATIONS DE LA LIGUE

L'état de rébellion dans lequel se trouve Israël à l'égard des Nations-Unies justifie pleinement l'attitude de l'Egypte refusant de subir sans discussion la décision du Conseil de Sécurité, favorable à Israël.

Le retour des réfugiés, l'internationalisation de Jérusalem ont fait l'objet de décisions formelles de l'ONU ; ils ont fait l'objet d'injonctions solennelles dont personne ne s'inquiète plus, il semble ; tandis que lorsque Israël est le bénéficiaire du recours, tout doit s'exécuter sur l'heure.

Telle est l'anomalie, la criante injustice. Mais le Comité politique de la Ligue arabe a relevé la contradiction et tiré parti de l'argument. C'est maintenant le droit et même le devoir de l'Egypte de déclarer qu'elle s'inclinera quand Israël commencera par s'incliner devant l'autorité des Nations.

En bonne justice, le Conseil de Sécurité devrait tenir en suspens toute décision favorable à un Etat insurgé contre l'Assemblée des Nations. De toutes les sanctions, celle-là devrait être la première. Ce serait le moyen de contrainte le plus naturel et le plus actif. Mais tant que la partialité sera la loi et tant que les intérêts seront mis au-dessus du droit, on verra ces violences et ces dénis de justice dont tout homme de cœur et de raison s'attriste.

Le dévouement des Nations au désir d'Israël a pris des proportions incroyables. Rien n'est plus étrange à vrai dire que la décision de l'URSS de s'abstenir, l'autre jour, au Conseil de Sécurité, après son coup d'éclat de l'avant-veille. Quel travail obscur a pu se faire durant deux nuits, quelles représentations, quelles pressions ?

Personne ne doit l'oublier : le seul point sur lequel les Etats-Unis et l'URSS se sont trouvés d'accord depuis des années, c'est le partage de la Palestine au profit d'Israël.

De sorte que l'URSS elle-même, malgré l'immense désir qu'elle a de s'attirer les sympathies du monde arabe, et malgré l'occasion inespérée, cède à son tour. L'URSS, en intervenant, tenait en échec les principales puissances de l'occident et contentait la plupart des pays du Proche et du Moyen-Orient. Elle a cédé, et l'on a vu au dernier moment son représentant au Conseil de Sécurité muet et comme absent.

Comprendra-t-on maintenant à quelles forces occultes on a affaire et jusqu'où va cette puissance ?

Nous avons toujours pensé que la politique d'Israël n'était ni celle de l'occident ni celle des ennemis de l'Occident. Elle est une politique sui generis, propre au sionisme et à son impérialisme. Elle va plus loin que l'Occident et que l'Orient, comme Nietzsche enseigne d'aller au-delà du bien et du mal. La politique d'Israël a une fin universelle. Son objet couvre l'univers.

Pour en revenir au Comité politique de la Ligue arabe, nous apprécierons que, pour se défendre, il ait pris la détermination de passer à l'offensive et de rappeler au monde les défis d'Israël aux Nations. Si l'Occident a la mémoire courte, l'Orient, à commencer par le plus proche, l'a tenace et fidèle.

Le Conseil de la Ligue a bien fait de décider d'aller faire la paix avec le Japon à San Francisco. Il a bien fait de ne pas refuser la conversation avec la Commission de conciliation, à Paris, quitte à montrer, sur place, les difficultés immenses de la conciliation. Mais il a bien fait aussi de soutenir l'Égypte dans l'affaire du Canal, qui, si elle se dénouait bien, pourrait conduire au dénouement d'un problème plus vaste.

L'Égypte attend des propositions internationales plus acceptables pour elle et pour ses amis de la Ligue. Que nos bons voisins les Turcs veuillent bien le comprendre, eux qui, par la voix de M. Kuprulu, leur ministre des Affaires étrangères, demandaient samedi l'incorporation de la Méditerranée Orientale au système du pacte Atlantique.

Si les Turcs le voulaient, qui serait plus en mesure qu'eux (avec les autres Méditerranéens) de parler la langue internationale aux Égyptiens ?